AIR CANADA

Communiqués

Air Canada annonce son nouvel horaire offrant aux clients un grand choix de destinations pour voyager en sécurité cet été et élargit sa politique de bonne volonté

- ***Nouvel horaire estival comportant près de 100 destinations au Canada, aux États-Unis et dans le réseau mondial.***
- ***Bon de voyage entièrement transférable ou milles Aéroplan à taux bonifié de 65 %, ces nouvelles options, offertes dès le 1er juin, donnent plus de choix et de souplesse pour faire de nouvelles réservations si les plans de voyage changent.***
- ***Programme de biosécurité Air Canada SoinPropre+ offrant une plus grande protection contre la COVID-19 à toutes les étapes du parcours.***

MONTRÉAL, le 22 mai 2020 /CNW Telbec/ - Air Canada lance son horaire condensé estival et offre aux clients un choix de près de 100 destinations au Canada, aux États-Unis et dans son réseau mondial. Pour que la clientèle puisse réserver en toute confiance, la Société a conçu le programme de biosécurité Air Canada SoinPropre+, et instaure de nouvelles options d'annulation, avec effet rétroactif au 1er mars 2020, afin de donner aux clients plus de flexibilité et de choix si leurs plans de voyage changent, quelle qu'en soit la raison.

« Air Canada vient d'élaborer un horaire condensé estival proposant près de 100 destinations au Canada, aux États-Unis et dans son réseau mondial, a annoncé Lucie Guillemette, vice-présidente générale et chef des Affaires commerciales d'Air Canada. Nous émergeons de la pandémie de COVID-19, durant laquelle nous avons cessé d'exploiter jusqu'à 95 % de nos vols et nous desservions ainsi moins de la moitié des destinations de l'an dernier. Nos clients nous ont exprimé leur impatience de pouvoir voyager, là où il est sécuritaire de le faire. Nous ouvrons donc graduellement certains vols à la vente pour l'été et au-delà tandis que nous rebâtissons notre réseau, en tirant parti de notre solide position en tant que transporteur aérien d'envergure mondiale. Air Canada est prête à décoller et se réjouit à la perspective d'accueillir ses clients à bord.

« Le monde a réalisé de grands progrès dans sa lutte contre la COVID-19; mais nous sommes conscients que nous devons demeurer vigilants, ce qui implique aussi de la flexibilité, a poursuivi Mme Guillemette. C'est pourquoi nous proposons deux nouvelles solutions aux clients, pour le cas où leurs plans de voyage viendraient à changer. En plus de notre politique de bonne volonté habituelle, à compter du 1er juin nous leur offrons le choix entre un bon de voyage sans date d'expiration et entièrement transférable, ou la conversion de la valeur résiduelle du billet en milles Aéroplan à un taux bonifié de 65 %. Les deux options, rétroactives au 1er mars, procurent aux clients une plus grande assurance et plus de souplesse pour planifier et réserver leurs voyages avec Air Canada.

« Enfin pour veiller encore plus à la sécurité de nos clients et de nos employés, nous avons mis sur pied Air Canada SoinPropre+, un programme complet de réduction des risques de propagation de la COVID-19 par l'application d'une série de mesures de biosécurité à multiples niveaux. Ce programme limite les interactions non nécessaires, rend obligatoire l'équipement de protection individuelle et met à profit des techniques de nettoyage perfectionnées à bord de nos avions. Nous nous engageons également à adopter les nouvelles stratégies et technologies qui verront le jour. »

Horaire d'été

En raison de la COVID-19, Air Canada a dû condenser son horaire pour l'été 2020. Au lieu des 220 destinations offertes l'an dernier, elle en propose 97 qui recèlent toutefois de vastes possibilités de voyage et de connectivité. Au Canada même, le nombre de lignes exploitées passera de 34 en mai à 58 en juin et d'autres s'ajouteront en août et en septembre. La Société a aussi révisé en profondeur son horaire jusqu'à la fin juillet pour les États-Unis, les Caraïbes, l'Amérique du Sud, l'Europe et la région Pacifique.

Dans le cadre de ce nouvel horaire, et conformément aux dispositions sur le transport aérien transfrontalier applicables aux Canadiens, Air Canada reprend la desserte des États-Unis le 22 mai, avec six destinations à partir du 25 mai : New York (LaGuardia), Washington-Dulles, Los Angeles, San Francisco, Boston et Chicago. Comparativement aux 53 destinations américaines de l'an dernier, l'éventail est moindre, cependant des plans provisoires ont été établis afin d'accroître les services pour les États-Unis à partir du 22 juin, sous réserve des changements réglementaires et de l'évolution de la demande. Pour plus d'information sur les voyages à destination des États-Unis, rendez-vous à l'adresse https://help.cbp.gov/s/article/Article-1596?

language=en_US (en anglais et en espagnol seulement).

En ce qui concerne son réseau international, Air Canada continuera de relier ses principales plaques tournantes à certaines destinations clés en juin. Elle compte ainsi offrir des vols au départ de Toronto pour Francfort, Londres, Zurich, Tokyo et Tel-Aviv; au départ de Montréal pour Francfort, Londres, Paris et Bruxelles; et au départ de Vancouver pour Londres, Hong Kong, Tokyo et Séoul.

Les services internationaux s'étofferont davantage en juin et au début de juillet et comprendront : Montréal-Athènes, Rome et Genève; Toronto-Munich, Lisbonne, Amsterdam, Rome et Athènes; Calgary-Francfort; et, sous réserve des autorisations gouvernementales, Vancouver-Shanghai.

Politique de réservation et d'annulation souple

La politique de bonne volonté révisée prévoit que les billets dont la date de voyage initiale se situe entre le 1er mars 2020 et le 30 juin 2021 peuvent, sans frais de modification, être utilisés pour de nouvelles réservations jusqu'au 30 juin 2020.

Si Air Canada doit annuler des vols en raison de la COVID-19, les clients qui ont un billet remboursable conservent la latitude de se faire rembourser. Depuis le 1er janvier 2020, Air Canada a remboursé près d'un milliard de dollars à ses clients. Deux nouvelles options s'offrent à tous les clients, qu'ils soient titulaires de billets remboursables ou non remboursables :

- un bon de voyage Air Canada correspondant à la valeur résiduelle du billet, sans date d'expiration, entièrement transférable, et permettant de conserver toute valeur résiduelle; ou
- la possibilité de convertir la valeur résiduelle de leur billet en milles Aéroplan, avec une valeur supérieure de 65 % par rapport au taux normal d'achat de milles.

Dans le cas de modifications volontaires, les titulaires de billets remboursables pourront toujours se faire rembourser, ou se prévaloir de l'une des nouvelles options ci-dessus. Les clients d'Air Canada qui apportent des modifications volontaires à des billets non remboursables délivrés jusqu'au 30 juin 2020, avec une date de voyage initiale se situant entre le 1er mars 2020 et le 30 juin 2021 inclusivement, peuvent choisir l'une des deux nouvelles options : soit un bon de voyage Air Canada, soit des milles Aéroplan.

La nouvelle politique de bonne volonté et les options en cas d'annulation sont rétroactives pour tous les clients dont la date initiale de voyage se situe entre le 1er mars 2020 et le 30 juin 2021. Ceux dont les vols ont été annulés en raison de la COVID-19 et qui ont déjà reçu un crédit de voyage valide pendant 24 mois pourront choisir l'une des options applicables, en fonction de leur tarif, à aircanada.com, à partir du 15 juin 2020. Les clients détenant des primes aériennes Aéroplan peuvent continuer d'annuler leurs réservations faites avec ces primes, sans frais, jusqu'au 30 juin 2020.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures prises par Air Canada pendant la pandémie, notamment des renseignements sur Air Canada SoinPropre+, son horaire d'été remanié et sa politique de bonne volonté, visitez la page aircanada.com/pretspourledecollage.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus grand transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes du monde et il a accueilli plus de 51 millions de clients en 2019. Air Canada est membre cofondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde. Air Canada est le seul transporteur d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax, qui a également proclamé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour 2019. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez aircanada.com/medias, suivez @AirCanada sur Twitter et joignez-vous à Air Canada sur Facebook.

Internet : aircanada.com/medias

Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles d'Air Canada : aircanada.com

À l'intention des médias :
Photos
Vidéos
Articles

SOURCE Air Canada

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE